

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN ISO 4589-1:2017

Plastiques - Détermination du comportement au feu au moyen de l'indice d'oxygène - Partie 1: Exigences générales (ISO 4589-1:2017)

Kunststoffe - Bestimmung des
Brennverhaltens durch den Sauerstoff-
Index - Teil 1: Allgemeine Anforderungen
(ISO 4589-1:2017)

Plastics - Determination of burning
behaviour by oxygen index - Part 1:
General requirements (ISO 4589-1:2017)

05/2017



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN ISO 4589-1:2017 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN ISO 4589-1:2017.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

ILNAS-EN ISO 4589-1:2017

NORME EUROPÉENNE **EN ISO 4589-1**
EUROPÄISCHE NORM
EUROPEAN STANDARD

Mai 2017

ICS 13.220.40; 83.080.01

Remplace EN ISO 4589-1:1999

Version Française

**Plastiques - Détermination du comportement au feu au
moyen de l'indice d'oxygène - Partie 1: Exigences
générales (ISO 4589-1:2017)**

Kunststoffe - Bestimmung des Brennverhaltens durch
den Sauerstoff-Index - Teil 1: Allgemeine
Anforderungen (ISO 4589-1:2017)

Plastics - Determination of burning behaviour by
oxygen index - Part 1: General requirements (ISO
4589-1:2017)

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 20 mars 2017.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

CEN-CENELEC Management Centre: Avenue Marnix 17, B-1000 Bruxelles

Sommaire

Page

Avant-propos européen 3

ILNAS-EN ISO 4589-1:2017 - Preview only Copy via ILNAS e-Shop

Avant-propos européen

Le présent document (EN ISO 4589-1:2017) a été élaboré par le Comité Technique ISO/TC 61 "Plastiques" en collaboration avec le Comité Technique CEN/TC 249 "Plastiques", dont le secrétariat est tenu par NBN.

Cette Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en novembre 2017, et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en novembre 2017.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Le CEN et/ou le CENELEC ne saurait [sauraient] être tenu[s] pour responsable[s] de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

Le présent document remplace l'EN ISO 4589-1:1999.

Selon le Règlement Intérieur du CEN-CENELEC les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Ancienne République Yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

Notice d'entérinement

Le texte de l'ISO 4589-1:2017 a été approuvé par le CEN comme EN ISO 4589-1:2017 sans aucune modification.

**Plastiques — Détermination du
comportement au feu au moyen de
l'indice d'oxygène —**

**Partie 1:
Exigences générales**

*Plastics — Determination of burning behaviour by oxygen index —
Part 1: General requirements*

